



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 23 février 2019

Début du C.A. 9h.

Étaient présent(e)s :

Membres du CA : Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Philippe CAZAL, Anne GUELTON, Françoise RECAMIER, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA, Lucette ZELLER.

Adhérent(e)s : Joël AUBE, Christian CREPEAU, Jacqueline HUZAR,

Étaient absent(e)s : Marie-Laure ARRIPE, Christine BLANCHARD, Frédéric OGE, Christine STHEMER.

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 15/12/18 est adopté à l'unanimité des présent(e)s.

➤ **Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le C.A du 15/12/18**

• **Commissions départementales**

- Chaque mois, ont lieu diverses commissions départementales auxquelles ECCLA essaie de participer régulièrement : *CODERST* et *CDPENAF*. Les dossiers examinés en séance sont envoyés avant les réunions et ainsi ECCLA peut exercer une veille très active et attentive. Une *CDPENAF* stratégique a eu lieu le 21/01/19 faisant le point sur le bilan annuel de cette commission : 70% des avis rendus (souvent des avis positifs avec réserves) sont suivis par les porteurs de projets, ce qui est vraiment positif.

- Pour la *CDNPS*, ECCLA n'est que suppléante, elle ne peut que très rarement y assister car le titulaire (Association des Vieilles maisons de France) est toujours présent. ECCLA va envoyer, début 2019, un courrier en Préfecture demandant à y être titulaire en tant qu'association agréée, lors du renouvellement prévu fin 2020 de l'AP de la *CDNPS*. Ce courrier pourra également être utile pour le positionnement d'ECCLA en cas d'une éventuelle démission avant la révision de l'AP.

• **Déchets**

- *Commission Consultative des Déchets* : Réunion le 22/01 à Montpellier. Une Enquête publique aura lieu sur les 13 départements de la grande Région Occitanie concernant la gestion des déchets. Une interrogation existe : l'Occitanie va-t-elle demeurer la poubelle non seulement des départements limitrophes mais aussi de la France (PACA et Corse incapables de traiter leurs déchets chez eux) ?

• **Eau**

- *CLE de la Basse Plaine de l'Aude* : Lucette participe le 28/02 à la Commission Locale de l'Eau. Une problématique émerge : celle de la Manade Margé qui possède un élevage important de taureaux dans le site Natura 2000 et sur des terrains du Conservatoire du Littoral.

Un surpâturage est constaté avec en plus une limitation de l'accès libre au public aux territoires du CL. A suivre donc. <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-la-basse-plaine-de-l-aude-a1125.html>

- *Berre* : Le travail sur la Berre avance bien. De nombreuses études sont en cours et des zones d'extension des crues ont déjà été repérées et actées afin de redonner à la rivière de l'espace de divagation. <http://www.smmar.org/article/etudes-actions/etudes-et-actions-en-cours>

• **Espaces Naturels**

- *COPIL du Comité Ste Lucie* : Le 10/01, réunion annuelle de bilan des actions 2018 et du programme de celles prévues en 2019. Le programme d'aménagement des bâtiments visant à accueillir le public (hébergement et restaurant) se poursuit, celui du petit pont traversant la Robine est en cours de construction. http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/431/28-sainte-lucie-11_aude.htm.

- La SAFER et la chambre d'agriculture de l'Aude ont organisé une rencontre le 28 février à Carcassonne. Les problématiques abordées sont : l'irrigation, les friches et les inondations dans les espaces agricoles. Une problématique importante est également soulevée : la parcellisation qui rend une restructuration des maillages agricoles très difficiles. De plus, l'espoir d'une urbanisation future dans les parcelles proches des zones proches des villes et villages en développement rend difficile le rachat des parcelles pour les jeunes agriculteurs et la reconquête agricole.

• **Energie**

- *Eolien Offshore* : 2 projets, chacun de 4 éoliennes expérimentales dans l'Aude : le premier dans la zone de Gruissan-Port la Nouvelle, porté par Quadran <http://www.eolmed.fr/> ; le second, porté par Engie, au large de Leucate-Le Barcarès <http://info-efgl.fr/>

Des comités de liaison et de nombreuses réunions de concertation ont eu lieu régulièrement depuis le commencement des projets avec les divers acteurs et citoyens. ECCLA y participe très largement (Maryse, Françoise et Jean Luc). Les enquêtes publiques sont programmées dans le courant de cette année pour ces deux projets.

- *PCAET* : Le Grand Narbonne essaie de mettre en place ce Plan Climat. Il y a pleins de bonnes idées et intentions mais qui sont malheureusement difficiles à mettre en application sur le terrain, d'autant qu'il y a beaucoup de propositions d'actions. Il faudra vérifier que quelque chose de ce plan se retrouve dans le SCOT

• **Risques industriels**

- *Projet d'extension du Port de Port La Nouvelle* :

ECCLA a soulevé l'existence d'un avis de l'IFREMER qui n'avait pas été joint au dossier d'enquête publique. Pourtant, cet avis aurait mérité d'être connu car il met en doute l'absence d'impact du grand port sur la lagune de Bages-Sigean. ECCLA l'a donc publié dans un communiqué de presse commun avec FNE-LR <http://fne-languedoc-roussillon.fr/2018/10/10/port-la-nouvelle-un-avis-critique-de-lifremer-cache-aux-commissaires-enqueteurs/>

L'association régionale FNE-LR a été fortement sollicitée pour se mobiliser contre ce projet. Un projet d'action en justice a été mis en discussion et voté au CA de cette Fédération à laquelle est adhérente ECCLA. FNE LR a décidé de ne pas aller en justice contre ce projet d'extension car la probabilité de gagner est quasi nulle. Ce serait donc plus une action politique. Mais cela demande un temps considérable. FNE LR a déjà fait une action politique contre la nouvelle gare de Nîmes et l'a perdu malgré des arguments très forts. Cependant le vote a été très serré.

- *Lafarge Port La Nouvelle :*

Lafarge dépasse les seuils imposés par son AP. Cela est dû aux déchets brûlés dans ses fours en remplacement des combustibles (pneus, combustibles solides divers, ...). Une demande de CSS (Commission de Suivi de Site) réclamée depuis longtemps par ECCLA vient d'être accordée par la Préfecture.

Les Riverains de la Cité des Mouettes ont décidé de former une association afin de dénoncer les nuisances dont ils sont victimes depuis des années (poussières, particules fines, etc, ...). Ils pourront ainsi siéger à la CSS.

- *L'Observatoire des rejets ORANO :*

Rappel : Ce projet d'AREVA-ORANO de création d'une installation de traitement des nitrates <http://www.eccla-asso.fr/participation-deccla-a-lenquete-publique-areva-projet-de-creation-dune-installation-de-traitement-nitrates/> a soulevé, depuis le rapport du C.E., beaucoup d'interrogations et de protestations de la part de la population, des viticulteurs et d'associations.

Le Préfet a donc ajouté dans l'AP qui accorde l'autorisation pour cette installation la constitution d'un Observatoire des rejets d'ORANO. La Présidente d'ECCLA, Maryse Ardit, en assure la Vice-présidence. Pour en savoir plus, ECCLA vous propose de consulter les explications complètes mises sur son site : <http://www.eccla-asso.fr/10-12-18-observatoire-de-la-commission-de-suivi-de-site-orano-comurhex/>

La présentation des résultats de son travail a été bien accueillie par les membres de la CSS car il présentait à la fois les rejets dans l'air et dans l'eau ainsi que l'impact dans l'environnement, en particulier dans les puits de particuliers proches du site.

Maryse a été conviée à assister le 19 février à un exercice de simulation d'accident sur le site d'ORANO. Une cellule de crise a été mise en place avec tous les acteurs, en partie à Narbonne et en partie à Carcassonne. Cela a permis une transposition en temps réels des problématiques à gérer lors d'un incident sur une usine à risque nucléaire.

• **Urbanisation**

- *SCOT de la Narbonnaise :* **Rappel :** Le 16/10/18, a eu lieu une présentation du projet de PADD du SCOT de la Narbonnaise. ECCLA y a participé et a envoyé une contribution <http://www.eccla-asso.fr/09-11-18-avis-deccla-sur-le-padd-projet-de-scot-du-grand-narbonne/>

- On attend maintenant le DOO, document d'orientation et d'objectifs qui sera le dernier document du SCOT lui-même. Mais il doit encore y avoir une évaluation environnementale

La proposition de SCOT sera prochainement présentée en CDPENAF... Vigilance absolue !

➤ **Prochain débat d'ECCLA « Nous voulons des coquelicots" »**

Dans le cadre de la mobilisation « Nous voulons des coquelicots", un débat va être organisé par ECCLA. Il aura lieu 01/03/18 à 18h sur ce thème des pesticides à la Médiathèque de Narbonne. Le programme est mis en ligne sur le site d'ECCLA. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

➤ **Point sur le site d'ECCLA**

Créé en 2015, il devient obsolète malgré son nombre de visiteurs très important selon les statistiques du site, la moyenne des visiteurs journaliers se situe entre 40 à 60 visiteurs avec des pics selon les évènements (débat, actus « chaudes »,...). A noter que chacun d'eux navigue sur plusieurs pages ce qui est un signe plus que positif pour le site. Le CA décide à l'unanimité de le « relooker » afin de le rendre encore plus fonctionnel et attractif. Le nouveau site d'ECCLA devrait voir le jour fin avril/début mai 2019.

Anne anime toujours le compte Facebook d'ECCLA. Retrouvez toutes les infos sur eccla-asso.fr

➤ **Actualités régionales FNE-LR**

- Pour retrouver toutes les actualités de FNE-LR : <http://www.fne-languedoc-roussillon.fr/>

➤ **Questions diverses**

- *Délibération du C.A. d'ECCLA sur la plainte concernant le restaurant de la falaise de Leucate :*

Vu les principes généraux du Droit de l'Environnement, et vu la mission sociale de l'association et la compétence dévolue au Conseil d'Administration pour ester (articles 2 et 10 de ses Statuts),

Sur proposition de Mme la Présidente et après en avoir délibéré :

Le Conseil d'Administration d'ECCLA décide d'engager toutes actions judiciaires - y compris interjeter appel et se pourvoir en cassation si les intérêts de ECCLA étaient méconnus - contre la commune de Leucate, représentée par son Maire M. Michel PY, pour avoir réalisé des travaux d'aménagement d'un restaurant sur la parcelle **CM 237 « secteur du plateau de Leucate »** en méconnaissance du permis de construire délivré le 10 juin 2011, en l'absence de permis de démolir, en méconnaissance du PLU de Leucate en vigueur et de la Loi Littoral.

- *Opération Nationale : STOP Pesticides « Nous voulons des coquelicots » :*

ECCLA a décidé de participer durablement à ce mouvement en organisant à Narbonne sur les Barques côté Mairie un rassemblement citoyen tous les premiers vendredis du mois à 18 heures. Pour vous informer et signer la pétition : <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>

- *Ecolocal* : L'association est toujours aussi active. Joël nous fait le bilan de la Nuit des Idées qui s'est avérée très fructueuse en échanges. Vous pouvez retrouver son bilan, tous les nouveaux projets de « Futura Narbona » et toutes ses actions ainsi que sa carte interactive sur <http://narbona.org/index.php>
<https://www.lanuitdesidees.com/fr/program/agora-narbona/>

- *Projection du film: FUKUSHIMA : le couvercle du soleil :*

Le 11 mars 2019, cela fera 8 ans que l'accident de Fukushima s'est produit.

Rien n'est terminé sur place. Les eaux polluées et les déchets continuent de s'accumuler. Le gouvernement fait pression sur les habitants évacués pour qu'ils retournent chez eux même avec des taux d'irradiation importants.

Pour ce 8ème anniversaire, sort un film : FUKUSHIMA : le couvercle du soleil. Ce film relate les 5 journées qui ont suivi l'accident.

ECCLA fait venir ce film à Narbonne le 18 avril à 20h au cinéma du théâtre de Narbonne.

De plus, elle invite Kolin KOBAYASHI, journaliste japonais indépendant et écrivain. Il vit en région parisienne et parle français. Il a une excellente connaissance du nucléaire au Japon et en France et a écrit de nombreux articles et des livres sur le sujet. Il a facilité la réalisation du forum social nucléaire à Tokyo en 2016 et à Paris en 2017.

Il animera le débat à la suite du film.

Le prochain CA d'ECCLA aura lieu le 15/06/19 à 9 Heures

Le CA se termine à 12h.

Narbonne, le 09/04/19

Pour ECCLA, la secrétaire,

Christine Roques

